

Communiqué
29/02/2012

SACD – SCAM – SPFA – USPA

ACCORD AVEC TF1 SUR LES ENGAGEMENTS DE LA CHAINE HD1 DANS LES ŒUVRES AUDIOVISUELLES PATRIMONIALES

La SACD, la SCAM, le SPFA et l'USPA se félicitent d'avoir conclu avec le groupe TF1 un accord définissant les engagements en faveur de la création audiovisuelle patrimoniale de la chaîne HD1, candidate à l'attribution d'une fréquence TNT HD.

HD1 est une chaîne entièrement dédiée à la création, notamment à la fiction. Il existe une attente forte des téléspectateurs pour ce genre majeur de la télévision et qui ne bénéficie pas encore de sa chaîne en TNT. Par son niveau d'investissement dans les œuvres patrimoniales, cette chaîne pourra participer pleinement au renouvellement de la fiction française.

Les organisations signataires sont heureuses de ce partenariat ambitieux qui s'inscrit dans la continuité des relations constructives qu'elles ont engagées avec le groupe TF1 depuis la signature de l'accord interprofessionnel du 22 octobre 2008.

La SACD, la SCAM, le SPFA et l'USPA espèrent que le CSA attribuera une fréquence à ce projet de chaîne qui place la création patrimoniale, notamment française, au cœur de sa ligne éditoriale et qui a d'ores et déjà pris des engagements très significatifs en faveur du financement des œuvres.

Contacts presse :

SACD – Agnès Mazet - 01 40 23 45 11 /agnes.mazet@sacd.fr

SCAM – Stéphane Joseph - 01 56 69 58 88 /stephane.joseph@scam.fr

SPFA & USPA – Stéphane Le Bars - 01 40 53 23 00 / s.lebars@uspa.fr